



- Servitudes**
- AC1 Périètre délimité des abords
 - AC1 Périètre de protection des MH de 500 mètres
 - AC1 Monuments historiques
 - MH classé
 - MH inscrit
 - AC2 Protection des sites
 - Site inscrit
 - AS1 Protection des eaux drainables
 - Périètre de protection immédiate
 - Périètre de protection rapprochée
 - Périètre de protection éloignée
 - E07 Alignement des voies publiques
 - I4 Lignes électriques

maire d'ouray

commune de Neuville-St-Sépulchre

Plan local d'urbanisme

servitudes

maire d'ouray

direction départementale
des territoires de l'Indre

Échelle 1:10000

Édition Juin 2017

Service Cadastre DSDP